

Travailler au CH valvert

Vous retrouverez dans cette rubrique, les informations nécessaires concernant les facilités d'installation, l'accueil des nouveaux arrivants, les actions sociales, le service social et éducatif, le télétravail, le restaurant du personnel et l'index d'égalité professionnelle...

L'accueil des nouveaux arrivants

Tout agent recruté participe au « dispositif nouveaux arrivants: parcours d'intégration » pour favoriser son intégration au sein de l'établissement.

Ce parcours s'organise en différentes étapes permettant à chaque nouvelle recrue de découvrir la vie de l'hôpital, ses valeurs, son fonctionnement et de bénéficier d'un accompagnement à leur prise de poste.

Il se ponctue par une présentation par l'équipe de Direction, des grands axes de la politique menée dans le projet d'établissement.

Les facilités d'installation

Dans certains cas, l'établissement peut mettre à disposition des nouveaux arrivants, pour une période limitée, un logement sur le site. Toute demande se fait auprès de la Direction des Ressources Humaines.

La crèche « Les Reinettes »

Le CH VALVERT a signé une convention avec l'Association Maison de la Famille pour permettre à ses agents de disposer d'une priorité d'accès pour une place à la Crèche les reinettes, **à proximité de l'établissement**.

La crèche les Reinettes prend en compte les horaires décalés et les roulements des agents en proposant des horaires d'accueil du lundi au vendredi de 5h45 à 21h15.

La demande d'inscription des agents du CH VALVET s'effectue directement auprès de la Direction des Ressources Humaines.

Les actions sociales

Le comité de gestion des œuvres sociales (CGOS) propose aux agents, titulaires ou contractuels justifiant de 3 mois d'ancienneté, des prestations à caractère social (enfants, loisirs, vacances), des protections maladie (complément de salaire), des complémentaires retraites des hospitaliers et d'autres prestations avec ou sans conditions de ressources. Pour en bénéficier, il est nécessaire de faire son dossier chaque année. Un correspondant CGOS est à votre disposition au sein de l'établissement.

Une Assistante Sociale du Personnel est également à votre disposition au sein de l'établissement, en cas de problèmes familiaux, personnels ou financiers. Elle a un rôle d'écoute, d'information et d'orientation. Le service social est étroitement lié au C.G.O.S. puisqu'il est notamment chargé de la constitution des dossiers de prêts et secours.

L'association du personnel Valverment Vôtre permet aux agents ainsi qu'aux membres de leur famille, de participer à des activités sportives, culturelles et d'entretenir des liens d'échanges et de convivialité.

Service social et éducatif

Le Service social et éducatif est un service transversal, qui regroupe 34 professionnels socio-éducatifs (assistants des service social et éducateurs spécialisés). Il est coordonné par **Mme Corinne Hernandez**, Cadre Socio-éducatif.

Les professionnels socio-éducatifs exercent leurs missions au sein des Pôles de psychiatrie adulte, infanto-juvénile et de la personne âgée. Ils font partie intégrante des équipes pluridisciplinaires et contribuent dans le respect de la déontologie de chacun aux projets thérapeutiques des patients, enfants, adolescents, adultes. Leurs actions s'organisent sous forme d'un accompagnement individuel auprès des patients et de leurs familles ou d'interventions collectives, intégrant la participation des personnes et favorisant l'autonomie, l'inclusion sociale, **la reconnaissance de la citoyenneté**.

Les professionnels socio-éducatifs interviennent aussi bien en intra-hospitalier qu'en extra-hospitalier. Ils sont très impliqués dans le travail de réseau avec les autres professionnels du secteur social et médico-social, notamment les dispositifs d'accès aux droits, d'hébergement, du logement, du secteur éducatif de la formation, de l'emploi, la MDPH et l'Education nationale. Ils contribuent à la mise en œuvre de partenariats favorisant la continuité du parcours de soins et de vie des patients qu'ils accompagnent avec leurs équipes. **Le Service social et éducatif est très impliqué dans toutes les actions contre la précarité ainsi que dans les partenariats favorisant l'accès aux soins et aux droits / partenariats avec la Caisse primaire d'Assurance Maladie des Bouches du Rhône, avec le Comede (Comité pour la santé des exilés) en région PACA.** Les professionnels socio-éducatifs participent à l'accueil et l'encadrement des stagiaires, assistants de service social et éducateurs spécialisés. L'établissement ne peut accueillir, à ce jour, des étudiants dont le stage est soumis à une obligation de gratification.

A Télécharger :

[Livret d'accueil des étudiants en filières sanitaires et sociales](#)

Le télétravail

Dans le cadre de la politique de Qualité de Vie au Travail, le Centre Hospitalier Valvert a mis en place le télétravail pour ses agents avec les objectifs suivants :

- › Améliorer les conditions de travail en favorisant une articulation entre vie professionnelle et vie personnelle,
- › Soutenir les actions de santé au travail en permettant sous certaines conditions dérogatoires, à des agents d'en bénéficier,
- › Accompagner une adaptation organisationnelle en apportant une forme de flexibilité dans la gestion du temps,
- › Renforcer l'attractivité de l'établissement et innover sur la politique de recrutement,
- › Concourir aux pratiques de développement durable (limitation des trajets Domicile-Travail).

Le Centre de documentation

Le Centre de documentation du CH Valvert est un lieu ressource destiné à l'ensemble des agents de l'établissement en appui de leur pratique professionnelle.

Il met à la disposition de tous, une documentation spécialisée en psychiatrie, psychologie, psychanalyse, droit et gestion hospitalière.

Une documentaliste est à votre écoute pour vous accompagner dans vos recherches d'informations. En plus d'une aide à la recherche sur place, vous pouvez demander une aide à distance et la réalisation de bibliographies.

Lien vers la page du

[Centre de documentation](#)

Le restaurant du personnel

Il s'adresse à tout le personnel hospitalier intra-extra muros ainsi qu'aux personnes extérieures moyennant un tarif invité.

Ouvert de 12h à 13h30, le self propose des menus variés et équilibrés réalisés par l'équipe des cuisines.

Index d'égalité professionnelle

L'index égalité professionnelle a été instauré par la loi n°2023-623 du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités de la fonction publique.

Deux décrets du 21 octobre 2024 encadrent ce dispositif dans la fonction publique hospitalière :

- › Décret du 21 octobre 2024 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique
- › Décret du 21 octobre 2024 fixant les modalités de calcul des indicateurs définis à l'article 1^{er} du décret du 21 octobre 2024

Cet index permet de mesurer les écarts de rémunération entre homme et femme à travers 5 indicateurs avec une note globale sur 100.

Les établissements ayant obtenus une note inférieure à 75 points sont tenus de publier leurs objectifs de progression de chacun de ces indicateurs.

Les résultats pour le Centre Hospitalier Valvert sont les suivants /

- **Indicateurs 1** : l'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes pour les fonctionnaires à filière et catégorie hiérarchique équivalentes =
- **Indicateur 2** : L'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes pour les agents contractuels à filière et catégorie hiérarchique équivalentes champ =
- **Indicateur 3** : l'écart de taux de promotion de corps entre les femmes et les hommes
- **Indicateur 4** : l'écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes =
- **Score de l'index sur 100**

Index	taux ou nombre	points
Indicateur 1	1,7	38
Indicateur 2	0,9	30
Indicateur 3		
Indicateur 4	1,2	15
Note finale		83
Note finale après proratisation	98	

**CENTRE HOSPITALIER
VALVERT**

78, Boulevard des
Libérateurs
13011 Marseille
04 91 87 67 00